
Étaient présents :	Le maire	Luc Trépanier
	Les conseillers (ère)	Laurent Barbé France Boucher Jake Chadwick Jean Dubois Marc Fredette Stephen Lloyd
	La directrice générale	Caroline Dion
	Le secrétaire-trésorier	Robert Mearns

**1. Résolution 2011-35
Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Stephen Lloyd, appuyé par la conseillère France Boucher et il est résolu à l'unanimité par les membres présents:

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

ADOPTÉE

**2. Résolution 2011-36
Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2011**

PRENANT ACTE QU'une copie du procès verbal a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*,

Il est proposé par le conseiller Laurent Barbé, appuyé par le conseiller Marc Fredette et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le procès verbal du conseil municipal tenue le 12 mars 2011 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

3. Communications

3.1 Annonces

Le maire Luc Trépanier informe que Bell Mobilité considère présentement d'installer une tour de télécommunication de 90m dans la région. Il y a deux emplacements considérés dans la municipalité d'Arundel. Bell Mobilité doit d'abord obtenir un bail auprès des propriétaires des terrains afin que son projet aille de l'avant. Advenant qu'il n'y ait pas entente pour les deux premiers sites, le 3^e emplacement ciblé est situé sur le territoire de la Ville et est de propriété privée. La Ville suit ce dossier de près et étudie comment elle peut intervenir.

3.2 Correspondances

Une lettre a été envoyée au Ministère des Ressources naturelles et de la Faune l'informant que la Ville n'a toujours pas reçu de demandes formelles pour la construction de chemins sur son territoire et traversant les terres de l'État et que la Ville ne peut donc pas à ce moment analyser ces projets en vertu de sa réglementation municipale, selon ce qui avait été exprimé par la Ville à la rencontre de décembre dernier avec les représentants du Ministère.

3.3 APLÉ

La présidente Anouk Cree remercie le Conseil pour son appui pour la demande de subvention du Pacte rural et pour l'obtention des autorisations nécessaires auprès du

3.4 Affaires du village

Rien à signaler.

3.5 Suivi de la dernière séance

La lettre d'appui de la Ville pour obtenir plus de médecins en région sera transmise sous peu.

Sur les questions de M. Louis Bérard lors de la dernière séance et d'une autre lettre reçue au sujet d'un Règlement sur les dérogations mineures, une résolution sera présentée au cours la présente séance.

3.5 Période de questions

Intervenant	Sujet
Anouk Cree	Développements au sujet des véhicules circulant dans les rivières en amont du Lac. Aucun développement durant la saison hivernale.
Suzanne Sylvestre	Véhicules tout-terrain circulant à haute vitesse sur le chemin Barkmere et la crainte de représailles. La Ville est disposée à contacter la personne ressource de la Sûreté du Québec pour signaler le problème.
Suzanne Sylvestre	Lors d'incendie, est-ce que le service de pompier transmet directement le rapport à la Ville, particulièrement pour les incendies suspects (un exemple est cité pour Arundel). La Ville fera les vérifications nécessaires.
Suzanne Sylvestre	Lumière de rue défectueuse sur le chemin Barkmere. Des vérifications auprès du MTQ seront effectuées.
David Perron	Possibilité de publier les ordres du jour des séances 48 heures à l'avance sur le site internet. La faisabilité de cette demande est à étudier considérant que le site internet est en réfection et le peu de temps disponible entre la préparation finale de l'ordre du jour et la séance du conseil.

4. Administration

4.1 Rapport du directeur général

Le processus de sélection du nouvel inspecteur est en cours. La Ville a reçu plus de 15 candidatures. Les entrevues débutent la semaine prochaine.

Hydro-Québec a contacté la Ville au sujet de l'élagage des arbres et de la végétation autour de leur ligne électrique sur le chemin Duncan Ouest, suite aux préoccupations soulevées par certains citoyens sur les conséquences visuelles de cette opération. Une visite des lieux a été effectuée avec le technicien forestier d'Hydro-Québec et un compromis a été trouvé afin de conserver le plus possible le couvert forestier aux abords du chemin.

4.2 Avis de mutations

De Irene Gail Sykes à Andrew Rathwell, lot 6 du rang 3 et lot 7 du rang 4, cadastre du canton de Montcalm (terrain vacant);

4.3 Permis et certificats

Permis (1), certificats d'autorisation (0), pompage septique (0): voir liste ci-jointe

4.4 Ressources humaines

Rien à signaler.

4.5 Vente pour taxes par shérif

4.5.1 Résolution 2011-37

Pour autoriser la directrice générale à enchérir ou acquérir au nom de la Ville tout immeuble lors de ventes pour taxes impayées

Considérant que la Ville de Barkmere doit désigner un représentant lors de ventes d'immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales ou scolaires, afin d'être présent et de veiller aux intérêts de la Ville;

Considérant que l'article 536 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. c. C-19) permet à la Ville de Barkmere d'acquérir des immeubles situés sur son territoire lors de telles ventes, à certaines conditions spécifiées dans le même article;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Laurent Barbé, secondé par le conseiller Marc Fredette, et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la Ville de Barkmere autorise Caroline Dion, directrice générale, à représenter la Ville de Barkmere, lors de toute vente d'immeubles situés sur son territoire pour défaut de paiement de taxes municipales ou scolaires afin d'enchérir ou d'acquérir l'immeuble, s'il y a lieu, pour un montant n'excédant pas celui des taxes, en capital, intérêts et frais ainsi qu'un montant suffisant pour satisfaire toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales, conformément à l'article 536 de la *Loi sur les cités et villes*.

ADOPTÉE

5. Finances

5.1 Comptes à payer

5.1.1 Résolution 2011-38

Comptes à payer

Il est proposé par le conseiller Marc Fredette, appuyé par le conseiller Jake Chadwick et il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE les comptes ci-dessous soient payés :

2011-03-2266	Caroline Dion	Salaire - Dir.Gén.(au 25-03-2011)	1 689,51
2011-03-2267	Min du Revenu du Québec	CSST (au 31-03-2011)	655,54
2011-04-2268	Caroline Dion	Salaire - Dir.Gén.(au 04-08-2011)	1 689,51
2011-04-2269	Maison du Barreau du Québec	C.Dion cotisation (04-2011/03-2012)	898,68
2011-04-2270	Bell Mobilité	Téléphones cellulaires (facture 02-2011)	102,78
2011-04-2271	Hydro Québec	Hydro - HdeV/Cent.communt.	644,16
2011-04-2272	Hydro Québec	Électricité - Marina	45,34
2011-04-2273	Yvon Dion	Salaire - Chef. des instl.pub.	961,27
2011-04-2274	Robert A.C. Mearns	Salaire - Sec.- très.	1 709,08
2011-04-2275	Pierre Gagnon	Salaire - Inspecteur (03-15 / termin)	637,92
2011-04-2276	Bell Canada	Téléphones - HdeV.	153,54
2011-04-2277	Municipalité de Montcalm	Contrat - serv.d'incendie (vers. 1/4)	1 787,50
2011-04-2278	Évaluations Serge Lavoie Inc.	Trav.pub.- éval. (172 ch. Barkmere)	797,48
2011-04-2279	Bell Mobilité	Téléphone - Pageette	70,45
2011-04-2280	Yvon Dion	Dép. - Chef. des instl.pub.	368,50
2011-04-2281	Robert A.C. Mearns	Dépense: sec.-très.	552,50
2011-04-2282	Rec Gen Canada	Ded.à la source - Canada	1 202,71

2011-04-2283	Min du Revenu du Québec	Ded.à la source - Québec	2 281,95
2011-04-2284	Ville Sainte-Agathe-des-Monts	Cotisation 2011 - Cour municipale	157,53
2011-04-2285	Bell Mobilité	Téléphones cellulaires (facture 03-2011)	105,39
2011-04-2286	Féd.Québécoise des Munic.	Adhésion 2011	648,45
2011-04-2287	Caroline Dion	Salaire - Dir.Gén. Au (04-23-2011)	1 689,51
2011-04-2288	Robert A.C. Mearns	Petit caisse - Sec-très.	172,56
2011-04-2289	Municipalité d' Huberdeau	Contrat - serv.d'incendie (vers.1/4)	1 787,50
2011-04-2290	Bell Canada	Téléphones - serv.d'urgence	93,48
2011-04-2291	Sun Media	Avis public (empl d'inspecteur)	318,99
2011-04-2292	Hydro Québec	Éclairage de la rue	336,97
2011-04-2293	Ville De Mont-Tremblant	AMFD. 911 – ristourne (au 31-12-2010)	299,95

ADOPTÉE

5.2 Résolution 2011-39

Nomination d'un vérificateur externe

Considérant que la Ville de Barkmere doit nommer un vérificateur externe en conformité avec l'article 108 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. c.C-19);

En conséquence, il est proposé par le conseiller Stephen Lloyd, secondé par le conseiller Marc Fredette, et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la Ville de Barkmere nomme M. André Charest, C.A. vérificateur externe de la Ville de Barkmere pour les années financières 2010 et 2011.

ADOPTÉE

5.3 Avis de motion

Le conseiller Marc Fredette donne avis de motion de la présentation d'un projet de règlement pour décréter les règles de contrôle et de suivi budgétaire et de délégation de pouvoir, conformément à l'article 477 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. c. C-19), à une séance subséquente de ce Conseil.

5.4 Résolution 2011-40

Demande de soumissions pour l'achat d'un nouveau système comptable

Considérant que le secrétaire-trésorier de la Ville de Barkmere, M. Robert Mearns, a signifié son intention de quitter ses fonctions durant l'année 2011;

Considérant que le système informatique utilisé par M. Mearns pour tenir les livres comptables de la Ville doit être mis à jour;

Considérant que l'article 573.1 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. c.C-19) oblige la Ville à procéder à des demandes de soumissions écrites auprès d'au moins deux fournisseurs pour des contrats comportant une dépense d'au moins 25 000\$, mais moins de 100 000\$;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Marc Fredette, secondé par le conseiller Jean Dubois, et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la Ville de Barkmere demande des soumissions écrites auprès d'au moins deux fournisseurs de logiciels informatiques spécialisés pour la gestion municipale, conformément à l'article 573.1 de la Loi sur les cités et villes.

ADOPTÉE

6. Urbanisme

6.1 Parcs

6.1.1 Résolution 2011-41

Cérémonie de dédicace du monument Brian J. Clarke

Considérant que la Ville de Barkmere érigera un monument à la mémoire de l'ancien maire J. Brian Clarke;

Considérant qu'il y a lieu de déterminer la date de la cérémonie de dédicace et d'inviter tous les citoyens de la Ville à venir y assister;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Stephen Lloyd, secondé par le conseiller Laurent Barbé, et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la Ville de Barkmere tiene la cérémonie de dédicace du monument Brian-Clarke le 13 août 2011, à 14h00, et invite tous ses citoyens à venir y assister.

ADOPTÉE

6.2 Résolution 2011-42

Séance d'information publique sur les dérogations mineures

Considérant que la Ville de Barkmere désire informer sa population sur la notion de dérogations mineures, telle que prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q. c. A-19.1), dans le cadre d'une séance d'information où les citoyens seront invités à faire part de leurs interrogations;

En conséquence, il est proposé par la conseillère France Boucher, secondé par le conseiller Jean Dubois, et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la Ville de Barkmere tiene une séance d'information publique sur les dérogations mineures, samedi le 9 juillet 2011, à 13h00, au Centre communautaire, et invite tous les citoyens à y assister;

ADOPTÉE

7. Services publics

7.1 Résolution 2011-43

Comité chargé de l'élaboration d'un plan de prévention des sinistres et de mesures d'urgence

Considérant que la MRC des Laurentides a fait l'acquisition d'un logiciel permettant d'établir un tel plan, et a demandé à toutes les municipalités membres de se doter d'un plan et de l'intégrer dans ce logiciel;

Considérant que la Ville de Barkmere n'a pas élaboré un tel plan par le passé, bien qu'elle ait mis en place des éléments pouvant en faire partie;

En conséquence, il est proposé par la conseillère France Boucher, secondé par le conseiller Jake Chadwick, et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la Ville de Barkmere prépare un plan de prévention des sinistres et de mesures d'urgence, tel que défini dans le *Règlement sur le plan municipal de prévention des sinistres et de mesures d'urgence* (R.R.Q. 1981, c. P-38.1);

Qu'un comité formé du maire Luc Trépanier, et des conseillers France Boucher et Laurent Barbé, élabore ce plan, d'ici le 30 juin 2012.

ADOPTÉE

8. Communications

8.1 Site internet

8.1.1 Résolution 2011-44

Octroi de contrat pour la réfection du site internet de la Ville

Considérant que le Conseil de la Ville de Barkmere a déclaré son intention d'améliorer le site internet de la Ville;

Considérant que plusieurs firmes spécialisées en conceptions Web ont été contactées pour des soumissions et que la firme World Web Vision Inc. s'est avérée être le plus bas soumissionnaire remplissant les critères établis pour le projet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Jean Dubois, secondé par le conseiller Jake Chadwick, et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la Ville de Barkmere octroie un contrat pour la création d'un nouveau site internet à la firme World Web Vision Inc.;

Que la somme totale pour la réfection du site internet n'excède pas 4 000\$ plus les taxes applicables;

Que la Ville de Barkmere fasse une demande de subvention dans le cadre du programme Pacte Rural, volet 2011-12 pour ce projet.

ADOPTÉE

9. MRC et affaires gouvernementale

9.1 Rapport du maire

Le maire Luc Trépanier informe des sujets qui ont été discutés au dernier conseil des maires de la MRC des Laurentides, dont la problématique entourant la carrière Jean Miller et les modifications au schéma d'aménagement nécessaires pour permettre l'usage industriel lourd sur le territoire de la MRC pour la section de la Ville de Mont-Tremblant où est située cette carrière.

Il a aussi été question de modifications au schéma d'aménagement de la MRC et l'adoption de règlement de contrôle intérimaire afin d'instaurer un effet de gel sur l'implantation de tours de communication afin d'en éviter la prolifération. Puisque leurs citoyens respectifs souhaitent avoir accès au service d'internet haute vitesse, les maires ont demandé un allègement des dispositions prévues au règlement.

9.2 Rapport de la représentante au Comité inter municipal des affaires sociales

Madame Suzanne Sylvestre présente un compte rendu de sa première rencontre. Chacune des représentantes des quatre municipalités a présenté leurs priorités. Le transport adapté est un problème criant, surtout à Arundel.

9.3 Résolution 2011-45

Appui à un projet de maison de soins palliatifs

Considérant la mobilisation des partenaires du milieu autour d'un projet de maison de soins palliatifs de huit lits qui desservirait la population de la MRC des Pays-d'en-Haut et celle de la MRC des Laurentides ;

Considérant que la Ville de Barkmere souhaite que l'offre de soins et de services à sa population soit améliorée;

Considérant la présentation faite par l'organisme Palliaco au conseil des maires de la MRC des Laurentides le 17 mars 2011 ;

En conséquence, il est proposé par la conseillère France Boucher, secondé par le conseiller Jean Dubois, et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la Ville de Barkmere donne son appui au projet de maison de soins palliatifs desservant la population de la MRC des Pays-d'en-Haut et celle de la MRC des Laurentides.

ADOPTÉE

10. Levée de l'assemblée

La prochaine séance régulière du Conseil aura lieu le 14 mai 2011, à 10h00, au Centre communautaire de Barkmere.

10.1 Résolution 2011-46

Levée de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller Laurent Barbé, appuyé par le conseiller Jean Dubois et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la présente séance du conseil soit et est levée.

ADOPTÉE

Approuvé par :

Certifié par :

Luc Trépanier, Maire

Caroline Dion, greffière-adjointe

Permis et Certificats _ période pour séance du : 1er au 31 mars 2011

PERMIS DE CONSTRUCTION

Date	Permit			Type Construction, réno, reconstruction, agrandissement	LDE	Propriétaire/ Demandeur	Description
	Year	Category	Number				

CERTIFICAT D'AUTORISATION

Date	Permit			Type Construction, réno, reconstruction, agrandissement, ouvrage	LDE	Propriétaire/ Demandeur	Description
	Year	Category	Number				
30-Mar-11	2011	CA	38	Construction abri à bateau		René Gagnon	

PERMIS DE LOTISSEMENT

Date	Permit			Type Opération cadastrale, regroupement	LDE	Propriétaire/ Demandeur	Description
	Year	Category	Number				

SEPTIC PUMPING

Receiving date	LDE	Owner	Pumped date	Pumped by